

**Arrêté du 14 février 2013 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Paris 10ème arrondissement
NOR : JUSB1304397A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 07 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision de délégation des chefs de la cour d'appel de Paris en date du 13 février 2013;

Vu l'arrêté du 14 février 2013 de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, portant prolongation de délégation de fonctions au tribunal d'instance de Paris 10ème arrondissement ;

ARRÊTE

Article 1

M. Laurent BERTHIER, adjoint administratif de 1ère classe, au tribunal d'instance de Paris 6ème arrondissement, délégué par décision des chefs de cour de la cour d'appel de Paris en date du 13 février 2013 et par décision de prolongation de délégation du garde des sceaux, ministre de la justice en date du 14 février 2013, est, à titre exceptionnel, nommé en qualité de régisseur intérimaire au tribunal d'instance de Paris 10ème arrondissement, pour une période maximale de 6 mois.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Paris en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 14 février 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK